

**DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Dix Huit le Vingt Sept Mars à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents : F. Ballester, P. Cormier, M. Foidart, D. Guillerme, F. Téroute, F. Hervé, AM Goujon, J. Grévès, G. Thiery, A. Buzaré, JJ Marteil, AM Garangé, L. Monnerie, D. Renouf, , Z. Dano, S. Caroff, MC. Couf, MM Prévost, O. Huguet, A. Boudios, R. Hénault, L. Detrez, M. Le Teuff, M. David, PY Le Grogneq, C. Pecchia, P. Le Dro, V. Robin Cornaud

Absents excusés :

P. Guilbaudeau qui a donné procuration à L. Monnerie

C. Jourdain qui a donné procuration à A.M. Goujon

MF Guillemot qui a donné procuration à M. Foidart

Absent :

L. Médica,

Secrétaire : Marylise Foidart

Date de la convocation : 21 Mars 2018

Date de l'affichage : 21 Mars 2018

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 32

2018_26 : Mise à jour des autorisations de programme

Rapporteur : D. Guillerme

Les articles L.2311-3 et R 2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales disposent que les dotations affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement (AP/CP) relatifs notamment aux travaux à caractère pluriannuel.

Le conseil municipal a adopté le principe du recours au vote d'autorisation de programme et crédits de paiement pour la gestion pluriannuelle des investissements projetés par la ville.

Dans le cadre du vote du budget primitif 2018, il est nécessaire d'actualiser, par délibération, les Crédits de paiement annuels des autorisations de programme existantes et d'en créer des nouvelles. Ainsi, il est proposé de créer l'autorisation de programme n°10 pour l'aménagement d'un cimetière paysager et l'autorisation de programme n°11 pour l'aménagement du logement du gardien de Prat Foën :

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission des finances, personnel communal, et affaires économiques du 15 Mars 2018,

ACTUALISE les Crédits et paiement annuels des autorisations de programme existantes et crée des nouvelles autorisations de programme comme indiqué dans le tableau ci-dessus

Adopté par 24 voix pour, 5 voix contre (R. Henault, L. Detrez, M. Le Teuff, M. David, PY Le Grogneq) et 3 abstentions (C. Pecchia, P. Le Dro, V. Robin-Cornaud)

POUR EXTRAIT CONFORME,
GUIDEL, le 28 Mars 2018
Le Maire,
Joël DANIEL



Envoyé en préfecture le 03/04/2018

Reçu en préfecture le 03/04/2018

Affiché le

ID : 056-215600784-20180327-201826-DE

N° AP	OPERATION	AP	CP 2015	CP 2016	CP 2017	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023
1	Confortement du perré de Guidel-Plages et aménagement d'une passerelle piétons	520 000,00	32 016,00	59 831,44	428 152,56						
2	Restructuration du complexe sportif de Kergroise	5 836 000,00	804 102,00	53 034,48	840,00	75 000,00	160 000,00	806 000,00	86 000,00	2 653 000,00	1 198 023,52
2 bis	Restructuration du site de polignac	657 000,00	9 900,00	2 370,00	2 370,00	-	-	5 000,00	13 000,00	295 000,00	329 360,00
3	Construction de l'école maternelle et extension du restaurant scolaire de Prat Foën	6 580 000,00	44 919,00	-	232 908,80	3 400 000,00	2 896 000,00	6 172,20			
4	Construction du centre d'incendie et de secours	1 425 000,00		541 650,21	365 455,78	517 894,01					
5	Réfection de la rue Général De Gaulle	595 000,00		8 934,17	281 938,09	304 127,74					
6	Construction d'une nouvelle voirie à Prat Foën	500 000,00		1 210,80	160 137,39	205 000,00	133 651,81				
7	Reconstruction des vestiaires de Kergroise	428 000,00		14 310,46	249 628,59	164 060,95	-				
8	Aménagement de la rue des prêtres	465 000,00		60,00	6 372,00	135 000,00	323 568,00				
9	Aménagement du bassin d'orage centre	174 000,00			3 540,00	25 000,00	145 460,00				
10	Aménagement d'un cimetière paysager	2 000 000,00				50 000,00	550 000,00	550 000,00	550 000,00	300 000,00	
11	Aménagement du log. Gardien de Prat Foën dans le bâtiment de la poste	150 000,00				7 000,00	143 000,00				
	TOTAUX	19 330 000,00	890 937,00	681 401,56	1 731 343,21	4 883 082,70	4 351 679,81	1 367 172,20	649 000,00	3 248 000,00	1 527 383,52